## Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : participez à l'enquête publique



Jusqu'au 1er décembre 2025, une enquête publique est en cours concernant le projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) afin de recueillir les observations de tous les habitants, associations et acteurs du territoire.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), dont la révision a été engagée fin 2021, est entré en phase d'enquête publique. Logements, transports, préservation de l'environnement : ce document stratégique vise à organiser les besoins futurs des habitants d'ici 2050, tout en anticipant les conséquences du changement climatique sur l'ensemble des communes concernées. Ce projet de SCoT a associé durant 48 mois de travail et de concertation les intercommunalités composant le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz, les partenaires institutionnels et la société civile.

## Pour participer à l'enquête publique :

Deux possibilités sont ouvertes pour consulter le dossier d'enquête et apporter votre observation, jusqu'au 1er décembre 2025 :

- Par internet : https://www.registre-dematerialise.fr/6666
- Via les registres papier mis à disposition à l'accueil des communes du territoire et de Grand Lieu Communauté.

Des permanences du commissaire enquêteur sont également organisées dans 7 lieux différents, dont :

- au siège de Grand Lieu Communauté : lundi 3 novembre 2025 de 14h00
  à 17h00
- à la mairie de Saint Philbert de Grand Lieu : mardi 25 novembre 2025 de 9h00 à 12h00

Retrouvez toute l'information sur le projet de SCoT révisé et arrêté sur https://petr-paysderetz.fr/revision-du-scot/

Retour aux actualités